

# Un Belge sur deux est prêt à renvoyer les réfugiés, même dans une dictature !



*Ci-dessus, le procréateur de la petite atteinte d'une infection rare, à côté de son avocat.*

Après les échauffourées de la semaine dernière, des centaines de sauvages démolissant un établissement scolaire dans lequel leur enfant était scolarisée gratuitement (c'est-à-dire aux frais du contribuable) et ce, pour une cause imaginaire, les Belges en ont soupé ! Ras le bonnet ! Ils ont eu leur dose ! Ne supportent plus ! L'exaspération ne cesse de monter (Je me permets d'insérer ici un souhait très personnel : mille millions de mille sabords (1), allez voter ! Et cochez la bonne case, surtout !).

Sur la base d'un sondage de la fondation « Ceci n'est pas une crise », la moitié d'entre eux sont écœurés (Le Soir et Sudpresse). D'après l'enquête d'opinion, une majorité de la population estime que le petit pays accueille trop de demandeurs d'asile et de réfugiés (56%), prône le rapatriement

des réfugiés illégaux même s'ils proviennent de pays dictatoriaux (49%) et veut interdire l'hébergement citoyen des réfugiés en situation illégale (49%). L'enfermement des enfants avec leurs parents dans l'attente de leur expulsion est davantage contesté, seuls 43% l'approuvent.

## **Une invasion**

Plus généralement, six Belges sur dix se sentent de plus en plus envahis face à l'afflux de Mustaribahs, de Tabia lil Arabs et de Mustajams qui traversent la Méditerranée. Conformément aux conventions internationales, dont le diabolique et honteux pacte de Marrakech, la Belgique est obligée de protéger sur son territoire les personnes qui bénéficient du statut de réfugié en raison des risques qu'ils encourent dans leur pays. Une société profondément divisée. Pour le sociologue Benoît Scheuer, qui a dirigé l'étude, celle-ci confirme que la société est profondément divisée. (Pas de problème, on est habitués nous, depuis le temps, vous voulez que je vous raconte ?) Ce sondage a été réalisé sur la base d'un échantillon représentatif de 801 personnes questionnées début septembre.

Les parents et le médecin légiste (C'est qui, qui disait que les muzz sont discriminés, décriés, foulés du pied ?) se sont réunis hier pour discuter des résultats de l'examen médical. Il ressort de ce rapport que la petite fille – cadeau supplémentaire des importuns – est atteinte d'une maladie rare, qui a provoqué les saignements. Et merci pour le cadeau! Elle n'a donc pas été abusée le moins du monde. J'irais même jusqu'à prétendre que ces sauvages nous ont abusés nous, nous abusent encore et continueront longtemps à nous abuser. C'est une certitude absolue. Suite à cette entrevue, les géniteurs de la petite scrofuleuse, après avoir eu – et compris (Peut-être a-t-on fait appel à un interprète ? Que de spécialistes, d'experts, de professionnels épinglés sur cette tâche ! Et la sanction, c'est pour quand ?) – toutes les explications, ont enfin été convaincus par la version du corps médical (Encore

un instant, j'ai cru qu'il faudrait faire appel à un comité d'experts supplémentaire).

Une version qui a été confirmée par l'avocat des parents. » L'enquête nous a permis de vérifier que le travail avait été fait correctement et rapidement par les policiers. Et dans un second temps, hier, la rencontre avec les médecins qui a duré plus de 2h (Sans commentaire !). L'explication par rapport à ce dont souffrait la petite a mis un terme à l'inquiétude et aux angoisses bien compréhensibles (c'est cela, des excuses !) des parents quant au fait qu'elle aurait été potentiellement victime d'une agression. Donc, aujourd'hui nous avons la certitude qu'elle n'a pas été victime d'une agression sexuelle », a déclaré l'avocat de la famille « Elle souffre d'une maladie extrêmement rare pour laquelle il a fallu du temps avant que les médecins puissent poser un diagnostic », a-t-il ajouté.

□ Afin de trouver une expression correcte, j'ai consulté Wikipedia et lu ce qui suit : après la guerre, le langage des personnages de Tintin évolua, devenant plus politiquement correct. Certains jurons du capitaine Haddock disparurent et furent remplacés dans des rééditions d'albums. Ce fut le cas par exemple de « □ fatma de □ Prisunic » remplacé par « □ bayadère de carnaval ». (Dommage, ça me plaisait bien, pourtant !).

Pour terminer, une juge bien belge, que vous allez nous envier :

[https://www.youtube.com/watch?v=\\_DlC7-cclhI](https://www.youtube.com/watch?v=_DlC7-cclhI)

**Anne Schubert**